

Aucune copie de ce communiqué de presse n'est et ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# NicOx annonce une levée de fonds de €45,5 millions par voie de placement privé

28 avril 2006. Sophia Antipolis, France. [www.nicox.com](http://www.nicox.com)

**NicOx S.A.** (Eurolist : NICOX) annonce aujourd'hui une levée de fonds par voie de placement privé en faisant usage de l'autorisation votée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 1er juin 2005. Le produit brut de l'émission s'élèverait à environ €45,5 millions. Le produit net est estimé à environ €43,0 millions.

L'augmentation de capital, par émission de 4 552 000 actions nouvelles, est réservée à 43 investisseurs internationaux (sociétés ou fonds gestionnaires d'épargne collective) investissant dans le secteur pharmaceutique et/ou biotechnologique. Des investisseurs américains et européens ont participé à cette opération. Le règlement-livraison des actions nouvelles est prévu le 3 mai 2006.

NicOx va demander l'admission des actions nouvelles sur l'Eurolist d'Euronext Paris sur la même ligne de cotation que les actions anciennes. Une note d'opération a été soumise à l'Autorité des Marchés Financiers en vue de l'obtention d'un visa.

Le prix de souscription des actions nouvelles, arrêté le 27 avril 2006 dans le cadre des modalités fixées par l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2005, est de € 10 par action, prime d'émission incluse. Les actions nouvellement émises, d'une valeur nominale de €0,2 représentent une augmentation de la valeur nominale du capital social de la société de €0,91 million. Après réalisation de l'augmentation de capital, les 4 552 000 actions nouvelles représenteront 14,2% du capital social avant augmentation du capital et 12,4 % après l'augmentation.

**Michele Garufi, Président Directeur Général de NicOx, a déclaré :** "Cette importante nouvelle opération de financement par des investisseurs majeurs intervenant dans le secteur de l'industrie biopharmaceutique et des sciences de la vie traduit une reconnaissance significative du portefeuille de produits de NicOx et de sa stratégie, et fait suite à la marque de confiance forte de l'industrie pharmaceutique envers notre recherche et notre technologie. Ces nouveaux fonds vont nous permettre d'accélérer et d'étendre nos activités en cours de recherche et développement et d'exploiter pleinement le potentiel de HCT 3012, notre produit phare pour le traitement de l'arthrose. "

NicOx S.A. (Bloomberg : COX:FP, Reuters : NCOX.LN), est une société biopharmaceutique orientée produit qui vise à développer des médicaments donneurs d'oxyde nitrique dans des domaines où les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. NicOx vise les domaines thérapeutiques de l'inflammation et des maladies cardiométaboliques. Ses ressources sont concentrées sur deux composés phares, HCT 3012 en phase 3 de développement pour le traitement de l'arthrose, et NCX 4016, en phase 2 pour l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs (AOMI). NicOx a conclu des partenariats stratégiques avec certaines des principales sociétés pharmaceutiques à l'échelle mondiale, dont Pfizer Inc. et Merck and Co. Inc.

Le siège de NicOx S.A. se situe à Sophia-Antipolis, France. NicOx est une société cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris (segment : Next Economy).



## CONTACTS:

**NicOx :** Karl Hanks • Manager of Corporate Relations and Market Analysis • Tel +33 (0)497 15 22 03 • [hanks@nicox.com](mailto:hanks@nicox.com)  
• [www.nicox.com](http://www.nicox.com)

Financial Dynamics : Julia Phillips • Tel +44 (0)20 7831 3113 • [julia.phillips@fd.com](mailto:julia.phillips@fd.com)

Les éléments qui figurent dans cette communication peuvent contenir des informations prévisionnelles impliquant des risques et des incertitudes. Les réalisations effectives de la Société peuvent être substantiellement différentes de celles anticipées dans ces informations du fait de différents facteurs de risque qui sont décrits dans le Document de Référence de la Société (disponible sur le site internet de la Société, [www.nicox.com](http://www.nicox.com)).

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières au public ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières du public en France. Les Actions Nouvelles ne seront et ne pourront être offertes ou vendues au public en France, sauf à des investisseurs qualifiés et/ou à un cercle restreint d'investisseurs, dans les deux cas agissant pour compte propre, conformément aux articles L. 441-1, L. 441-2 et D. 411-1 du Code Monétaire et Financier.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les Actions Nouvelles n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du « *U.S. Securities Act of 1933* », tel que modifié, et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption à l'obligation d'enregistrement. NicOx n'a pas l'intention d'enregistrer les Actions Nouvelles aux Etats-Unis d'Amérique. Aucune copie de ce communiqué de presse n'est et ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.